

**DU 2 AU 31 JANVIER 2023 : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU BUZZ BOOSTER, DISPOSITIF DE DÉTECTION ET D'ACCOMPAGNEMENT RAP.****▼ Rappeuses et rappeurs de toute la France : inscriptions au Buzz Booster du 2 au 31 janvier 2023**

Les rappeurs, rappeuses, en groupe ou en solo peuvent candidater du 2 au 31 janvier 2023 au Buzz Booster. **Le ou la lauréat.e national.e bénéficiera d'une aide à la production d'une valeur de 15 000 €, une tournée de 11 dates et 10 jours au sein du studio Red Bull.** Pour participer, il est nécessaire d'avoir un répertoire original d'au moins 30 min, majoritairement en français. Le groupe ou l'artiste ne doit également pas être engagé.e.s par un contrat discographique (contrat d'artiste) auprès des majors (Universal Music, Sony Music et Warner Music) et de leurs labels. **Némir, Kikesa, Moody (lauréat 2022), Eesah Yasuke, Vadek, Skow, Di#se, Cheeko & Blanka, Pu Clan, Ksir Makoza, Feini-x Crew, Gaïden & Yoshi, ou encore Kenyon** sont issu.e.s du dispositif.

Les inscriptions se font en ligne : [BUZZBOOSTER.FR](https://buzzbooster.fr)

**▼ Buzz Booster, dispositif national, porté par 19 structures dans 11 régions :**

Le Buzz Booster est un dispositif national financé par le ministère de la Culture, l'ANCT & le CNM, qui détecte et accompagne chaque année depuis 14 ans des artistes rap de toute la France. Dans chaque région, le Buzz Booster est porté par des structures pilotes en charge de la coordination globale sur son territoire :

- ▼ **Auvergne-Rhône-Alpes** > Bizarre ! (Vénissieux) & Flower Coast (Clermont-Ferrand)
- ▼ **Bretagne** > Hip Hop New School (Quimper) & Bonjour Minuit (Saint-Brieuc)
- ▼ **Centre Val-de-Loire** > Le Temps Machine (Joué-lès-Tours)
- ▼ **Grand Est** > Zikamine (Metz) & La Cartonnerie (Reims)
- ▼ **Hauts-de-France** > Secteur 7 (Maubeuge) et Flow (Lille)
- ▼ **Île-de-France** > La Place (Paris)
- ▼ **Normandie** > Le Tetris et Colossale Records (Le Havre)
- ▼ **Nouvelle-Aquitaine** > Rocher de Palmer et Rock School Barbey (Bordeaux)
- ▼ **Occitanie** > Da Storm (Nîmes) et La Casa Musicale (Perpignan)
- ▼ **Pays de la Loire** > Pick Up Production et Trempo (Nantes)
- ▼ **Provence-Côte d'Azur** > L'Affranchi (Marseille)

**▼ 11 lauréats et lauréates régionaux, 1 lauréat ou lauréate national.e**

Une fois la période d'inscriptions passée, Un jury de professionnel.le.s de la musique étudiera toutes les candidatures afin de sélectionner plusieurs artistes pour la seconde étape : **l'évaluation scénique.**

**Un ou plusieurs concerts de sélection** auront lieu de février à juin dans chacune des 11 régions. Les sélections sur scène se feront avec 15 min de live et un entretien de 15 min entre le groupe et le jury. Parmi les critères sont pris en compte l'interprétation, les textes, la qualité des productions musicales, la mise en scène, l'occupation de l'espace scénique (etc.).

Les finalistes régionaux seront accompagné.e.s jusqu'à la finale nationale pour tenter leur chance. Cet accompagnement prend différentes formes et s'adapte en fonction des régions : il offre plusieurs jours en résidence dans des lieux membres Buzz Booster ou de leurs partenaires régionaux, permet d'avoir des retours et des conseils pros sur leurs projets, d'être programmés en festival ou salle de concert (etc.). Ces étapes apportent une réelle visibilité médiatique aux artistes.

Les 11 lauréat.e.s se retrouvent lors de la finale nationale qui aura lieu à **Paloma à Nîmes le 24 juin**. Bien plus qu'un simple concert, la finale Buzz Booster regroupera une cinquantaine de professionnel.le.s du monde de la musique et se déroulera en trois temps : Speed Meeting / Soirée Pro / Concert de sélection. Un événement à ne pas manquer.

ESPACE PRESSE ↓